

La Lettre d'information communale

UN BUDGET MAÎTRISÉ ET AMBITIEUX

Le 8 avril, le conseil municipal votera le **budget primitif 2024** de la ville de Retiers. Comme chaque année, c'est un **acte important de la vie politique de la commune**, qui fait suite au Débat d'Orientations Budgétaires du conseil municipal du 18 mars.

La situation financière de la commune de Retiers est saine et permet d'envisager avec sérénité le programme d'investissements de la seconde partie du mandat, avec quatre priorités : **la rénovation énergétique de l'école et du restaurant scolaire, l'aménagement de l'espace urbain, la production de logements et l'animation de la vie sociale**. Avec 4 653 214 € en fonctionnement et 3 843 938 € en investissement, c'est un budget maîtrisé et ambitieux, tout en maintenant les taux d'imposition.

Le budget communal est le fruit d'un travail rigoureux de la part des élus et des services municipaux, tant dans la gestion et le suivi au quotidien, que dans l'analyse et la prospective financière. C'est un travail de fond, dans la durée, en s'appuyant sur des fondamentaux : **maîtriser les dépenses** de fonctionnement, atteindre une **épargne brute suffisante** à environ 15% des recettes réelles de fonctionnement, rester dans une **capacité de désendettement raisonnable, emprunter avec modération** pour financer les projets tout en gardant des capacités d'investissement sur les années à venir. Bien sûr, avoir de bons indicateurs financiers n'a de sens que si les services publics sont assurés dans de bonnes conditions et que les équipements et les infrastructures sont entretenus, c'est une question d'équilibre.

Par ailleurs, il faut aussi s'adapter au contexte national, à l'évolution du cadre réglementaire et financier fixé par l'Etat et à la situation socio-économique. Alors, face aux incertitudes à venir, **gardons le cap pour préserver nos marges de manœuvre budgétaires**.

Thierry RESTIF, Maire de Retiers
Annick PÉRON, Adjointe au maire
en charge des finances et des ressources humaines

GROS PLAN

LE VOTE DES SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

Le tissu associatif de Retiers est dynamique et diversifié, et joue un rôle essentiel dans la vitalité du territoire, en assurant des missions essentielles et en favorisant les liens intergénérationnels. Au-delà des nombreux bénévoles engagés, le mouvement associatif crée aussi une économie de proximité avec des emplois salariés à la clé.

- L'Espace de Vie Sociale Crocq'vacances, qui gère le centre de loisirs, l'espace jeunes et développe des animations pour la vie sociale (55 652 €),



La commune de Retiers soutient ses associations sous différentes formes : mise à disposition d'équipements et de matériel, accompagnement technique des services municipaux, moyens de communication, soutien financier par le vote des subventions (124 737 € au budget 2024).

Dans le domaine du sport, les subventions sont liées également à la **formation des jeunes** et à l'emploi d'éducateurs. Un montant de 28,72 € par an est versé pour chaque adhérent du territoire de moins de 18 ans. Pour les adultes, le montant passe à 17,24 €. Au budget 2024, les subventions aux associations sportives représentent 32 907 €.

Retiers compte aujourd'hui **72 associations**, dans des domaines très variés : enfance-jeunesse (5), vie scolaire (9), sports (21), santé-social-solidarité (11), économie-emploi-insertion (5), culture-patrimoine (11), loisirs-nature (10).

La culture, le patrimoine et les loisirs bénéficient aussi du soutien communal sous forme de subventions : 12 870 € prévus en 2024.

Certaines subventions concernent **l'action sociale**, notamment le financement du CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination, qui oriente les seniors et personnes en situation de handicap. Mais l'essentiel est assuré directement par le budget du Centre Communal d'Action Sociale.

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

- Avril**
- Lu 8** 14h, Palet (Retiers) – Champ de foire de Retiers
 - Ma 9** 14h, Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers
 - Lu 15** 14h, Palet (Thourie) – Champ de foire de Retiers
 - Lu 22** 14h, Palet (Essé) – Champ de foire de Retiers
 - Ma 23** 14h Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers
 - Ve 26** 14h, Après-midi dansant à la salle polyvalente animé par Didier GILBERT
 - Lu 29** 14h, Palet (Marcillé-Rb) – Champ de foire de Retiers

VIDE-GRENIERS

Dimanche 5 mai, au Parc des Expositions, vide-greniers organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'École Publique Edouard MAHÉ. Accueil du public de 8h30 à 17h30. Tarifs : 4 € les 3 mètres linéaires en intérieur (limité à 6 m) et 2 € les 2 mètres linéaires en extérieur (limité à 8 m). Pièce d'identité obligatoire. Restauration et buvette sur place. ➔ Réservation obligatoire : 06 22 48 75 00 apeepretiers2017@gmail.com

BALADE VÉHICULES ANCIENS

Dimanche 5 mai vers 11h15, passage de la balade des véhicules anciens organisée par l'Avenir Rannéen Musique (du « Haut Village » (route du collège), rue Le Braz, rue Foch, Place Saint-Pierre et direction Arbrissel). Passage en 2 groupes distants de 5mn.

HAMEÇON RESTÉRIEN

Samedi 13 avril à 7h, ouverture de la pêche au niveau des plans d'eau du Chemin des Sources et du Pré Pirot (seulement pour les cartes à l'année). Vente des cartes à partir du 6 avril : Bar au Bistro, la Cave de la Roche aux Fées et le Potager de Lily. ➔ 07 81 88 88 10



RANDONNÉES PÉDESTRES

- Organisées par l'association « Chemins et Randonnées »
- 6/4** Pouancé (12, 9,5 et 7 km). Départ à 14h, parking base de loisirs de St-Aubin de Pouancé. Covoiturage 13h30.
 - 13/4** Bain-de-Bretagne (12,5, 9,5 et 7 km). Départ 14h, parking du lycée de Bain. Covoiturage, 13h30.
 - 20/4** Noyal – Chatillon sur Seiche (10,5, 9 et 7 km). Départ 14h, parking Louis Texier à Noyal – Chatillon sur Seiche. Covoiturage 13h30.
 - 27/4** La Touche d'Erbray (13, 11 et 7 km). Départ 14h, parking de la Touche d'Erbray. Covoiturage 13h30.
- Départ covoiturage : parking Miescisko. ➔ 06 84 40 78 36

Services municipaux

- MAIRIE**
02 99 43 51 41
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00 et 14h30>17h00
Jeudi & samedi : 9h00>12h00
- Permanences des élus**
06 46 41 41 92
(En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)
- | | |
|--|----------|
| | Lundi |
| | Mercredi |
| | Vendredi |
| | Samedi |
- SERVICE URBANISME**
02 99 43 09 20
Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00
Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00
- SERVICE TECHNIQUE**
02 99 43 09 16
Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00
Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00
- MÉDIATHÈQUE**
02 99 43 68 63
Lundi 15h30>18h30
Mercredi 9h30>12h00 et 14h00>18h00
Vendredi 15h30>18h30
Samedi 9h30>13h00
- SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)**
Le lundi de 16h à 18h et le mardi de 10h à 12h
Sans rendez-vous au 18 rue Auguste Pavie à Retiers.
- CONSEILLER EN ÉCONOMIE CPAM**
Accueil à Janzé ou La Guerche, RDV 36 46
- SOCIALE ET FAMILIALE CDAS Janzé**
RDV 02 22 93 68 00
- NOURRISSONS**
Communauté de communes
16 rue Pasteur
Permanence puériculture : jeudi 25 avril après-midi
Consultations infantiles : jeudi 11 et 25 avril matin
RDV 02 22 93 68 00
- RELAIS PETITE ENFANCE**
Communauté de communes
mardi : 16h>19h
vendredi : 14h>17h30
RDV 02 99 43 44 16
- MISSION LOCALE**
Communauté de communes
Le mardi et le vendredi
RDV 02 99 75 18 07
- POINT ACCUEIL EMPLOI**
Communauté de communes
Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 10h à 12h
RDV 02 99 43 64 87
- PIMMS (aide aux démarches administratives)**
Communauté de Communes : les jeudis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (sauf le 18 avril).
Gratuit et sans rendez-vous

Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

- ASSISTANTE SOCIALE CDAS**
Communauté de communes
Tous les mardis
RDV 02 22 93 68 00
- ASSISTANTE SOCIALE MSA**
Centre Social de La Guerche
RDV 02 99 96 22 44
- CAF**
Permanence le vendredi 12 avril
Bureau 1 de la mairie
Uniquement sur RDV Compte CAF ou au 3230
Permanence du service social de la CAF
Bureau 2 de la mairie
Uniquement sur RDV au 02.99.53.97.85 ou par mail accompagnementsocial@caf35.caf.fr ou via le CAF.fr
- CARAC**
Renseignements 09 69 32 50 50
- CARSAT**
RDV 39 60
- CICAS**
Centre d'information, Conseil et Accueil des Salariés
0820 200 189
- CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)**
Bureau 1 de la mairie
1^{er} et 3^{ème} jeudi 9h > 12h
RDV 02 23 55 51 44
- TAXIS-AMBULANCES**
Ambulances BANCEL
02 99 43 61 61
- INFIRMIERS**
Centre de soins - ADMR 02 99 43 52 80
Cabinet ERHEL, GATEL, VERMILLARD
CASSONNET ET SAULNIER
02 99 43 65 41
- MAISON MÉDICALE DE GARDE**
Centre Hospitalier - rue Armand Jouault - Janzé - 02 99 43 44 45
Samedi : 12h>20h
Dimanche : 8h>20h
En dehors de ces horaires, appeler le 15.
- PHARMACIES DE GARDE**
contacter le 32 37
- BOUTIQUE DE GESTION**
RDV 02 99 86 07 47
- POINT INFORMATION JEUNESSE**
Communauté de communes
Le mercredi 14h30-19h (16h30 pendant les vacances scolaires). Autres créneaux sur RDV 06 45 61 84 84
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERVICE HABITAT**
Communauté de communes
1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois - 10h>12h
RDV 02 99 43 64 87
- ARCHITECTE-CONSEIL**
Mairie de Retiers (services techniques)
mercredi 3 avril et mardi 7 mai matin
RDV en Mairie 02 99 43 51 41
- CONCILIATRICE DE JUSTICE**
Mercredi 10 et 17 avril après-midi, salle de la mairie.
RDV au 02 99 43 51 41
- PERMANENCES JURIDIQUES**
Notaire et avocat
RDV 02 99 43 64 87
- SECOURS CATHOLIQUE**
- Permanence rue des Colonels Dein les samedis de 10h-12h
- Local meubles rue de la Tannerie : le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h
sc240retiers@gmail.com ou 06 31 82 22 74

État civil

- NAISSANCES**
- 16/12> Esmée CRETTE, 15 rue du Soleil Levant
 - 21/01> Yeleen TIRANT AWADON, 2 rue Maréchal Joffre
- DÉCÈS**
- 14/01> Jeannine LE DERFF veuve RUBERT, 34 rue Joseph Lancelot
 - 7/02> Jules DESILLE, 7 rue Jean Monnet
 - 14/02> Maryvonne DEVY veuve FONTAINE, 10 rue J. Lamennais
 - 16/02> Yvonne REVERDY veuve GUESSET, 1 rue Guynemer
 - 3/03> Yves CHOBLET, 10 rue Lamennais

SPECTACLE DE MAGIE



Jeudi 25 avril à 15h à la salle polyvalente, **STROBINELER** présente son spectacle « **Pourquoi je suis devenu magicien** », dans le cadre du festival des Autochtones.

Pour séduire une jolie magicienne, tout de maillot de bains à paillettes vêtue, un jeune homme va tout faire pour devenir à son tour magicien. Gratuit.

➔ Inscription conseillée : lesautochtones@yahoo.fr

EVS CROcq'VACANCES

- Parentalité (inscription obligatoire) :
- Samedi 13 avril de 10h à 15h** au Pôle jeunesse : atelier bricolage (parent/ado) ! Pique-nique à prévoir.
- Mercredi 24 avril** de 10h à 12h au Gymnase : atelier 0-3 ans motricité libre avec l'association « A Petits pas ».
- Accueil de loisirs : Thème des **mercredis d'avril "les amphibiens et reptiles de nos jardins"** et celui des vacances de printemps **"le monde des insectes !"**

➔ 02 99 43 69 27 - evscrocqvacances@gmail.com

ESPACE JEUNES

- Moment de partage autour d'un film avec les résidents de la maison de retraite : **Mercredi 10 avril à 14h30 à 18h**. Accueil libre seulement de 12h30 à 14h30.
- Atelier Brico Parents / ados : **Samedi 13 avril de 10h30 à 17h** : Sur inscription, 2€.

Fermeture de l'espace jeunes les 6, 19 et 20 avril.

- Projets jeunesse :
- Sortie au Triangle le **samedi 6 avril de 15h à 23h** : Battle de hip-hop « **Show me what you got** », suivi du dîner au « Avec ». ➔ Sur inscription, (8 places), gratuit, prévoir 20/25€ pour le repas.

Atelier ludique autour de la déconstruction des stéréotypes et des préjugés : **vendredi 19 avril de 17h à 22h** (gratuit) : l'accueil informel n'ouvrira qu'à 15h30.

Pendant les vacances scolaires : chantiers jeunes en partenariat avec la Commune de Retiers afin d'autofinancer le séjour en Italie. ➔ 02 57 67 56 84 - Insta @espacejeunesretiers

MASTERCLASS POUR LES ADOS

Du **23 au 25 avril de 10h à 17h** à la salle des loisirs à Coësmes, le réseau des Espaces Jeunes, et le service jeunesse de Roche aux Fées Communauté, organise une **Masterclass « Art Blocs » en partenariat avec le SMICTOM et le « Bon débarras »**. ➔ Inscription avant le 17 avril : 06 45 61 84 84

L'OUTIL EN MAIN

Mercredi 3 avril de 14h30 à 16h15 au 13 bis rue Maréchal Leclerc à Retiers, l'Outil en Main du Pays de la Roche aux Fées organise ses **portes ouvertes** dans le cadre des « **Journées Européennes des Métiers d'Art** ». Vous pourrez découvrir les ateliers et voir les enfants à l'œuvre. ➔ 06 84 40 78 36 - Facebook : @loutilenmainretiers



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS

Prochain conseil 8 avril 2024

ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'assemblée valide les périmètres d'identification des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) sur la commune. Ces zones permettent de faciliter l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables sur le territoire.

COMMANDES PUBLIQUES

- Lotissement Pavie

Approbation de l'avenant de l'entreprise ALTHEA NOVA d'un montant de + 3 484 € HT concernant l'abatage d'arbres. Suite à cette modification, le montant total du marché est porté de 1 289 167,32 € HT à 1 292 651,32 € HT soit 1 551 181,58 € TTC.

- **Rénovation énergétique de l'école primaire MAHÉ**
Avis favorable sur la proposition de correction de l'erreur matérielle de l'article 6.3 du CCAP du marché de rénovation thermique de l'école MAHÉ relative aux modalités de variation des prix.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

Le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2024.

VOTE DES SUBVENTIONS 2024

AUX ASSOCIATIONS

Le tableau de vote des subventions est consultable sur le site de la Commune de Retiers ([www.retiers.fr/rubrique/Ma ville / Vie municipale / Budget](http://www.retiers.fr/rubrique/Ma%20ville/Vie%20municipale/Budget)) et en Mairie.

PERSONNEL COMMUNAL

Suite à l'avancement de grade de deux agents, le Conseil accepte de transformer à compter du 1er juillet 2024 les postes suivants :
poste d'attaché en attaché principal à temps complet
poste d'adjoint technique en adjoint technique principal de 2ème classe de 13.72/35ème.

CONVENTION ET SUBVENTION : EVS CROCQ'VACANCES

Validation de la convention d'objectifs et de moyens pour 2024 à intervenir avec l'Espace de Vie Sociale Crocq'Vacances pour la gestion du centre de loisirs et des différentes animations ainsi que les subventions (montant des subventions consultables sur www.retiers.fr).

VOTE DES CRÉDITS SCOLAIRES 2024

Le vote des crédits scolaires est consultable sur www.retiers.fr / Ma Ville / Vie municipale / Budget, rubrique Actes administratifs.

GARANTIE D'EMPRUNT OGE

Le Conseil accorde sa garantie (50 %) pour un prêt contracté par l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) d'un montant de 260 000€ pour son projet de restauration du bâtiment historique de l'école privée Saint-Joseph.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Désignation de Benoît LUGAND en tant que représentant au sein du groupe de travail sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont la compétence pourrait être transférée à Roche aux Fées Communauté.

RUE PAVIE : REVENTE D'UN BIEN

Le projet d'aménagement du nouveau quartier Pavie a nécessité l'acquisition de différentes propriétés par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne. Le Conseil accepte que l'EPF cède deux parcelles à NEOTOA d'une contenance totale de 714 m² pour un montant de 33 000 € TTC pour la construction de 10 logements locatifs sociaux.

VENTE D'UNE PARCELLE

Accord pour l'acquisition d'un espace vert situé rue Georges Guynemer jouxtant un des logements NEOTOA, cadastré section AB n°900, d'une surface de 218 m² au prix de 2 400 €, appartenant au Département, pour le mobiliser en tant qu'espace public.

CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE

Approbation de la convention d'occupation précaire relative parcelle cadastrée section YP n°141 d'une superficie totale de 36a 60ca, située au lieu-dit « Le Pellereu » à Retiers au bénéfice de l'EARL du Vallon de la Borderie.

LOTISSEMENT DES HAMEAUX DE LA GÉRARDAIS

Dénomination des 3 impasses :

- Impasse des Rougegorges
- Impasse des Bergeronnettes
- Impasse des Fauvettes

CIMETIÈRE : REPRISSE DE CONCESSIONS

La Commune engage une procédure de reprise des concessions réputées en état d'abandon. Un premier constat sera effectué le **22 avril 2024**. La liste de ces concessions est affichée en Mairie et au cimetière du Centre. Les éventuels descendants ou ayant droit sont invités à se faire connaître à la Mairie et à assister à l'établissement du procès-verbal de constat d'abandon.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Elles auront lieu le **dimanche 9 juin**. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales et que vous souhaitez voter le 9 juin, pensez à effectuer la démarche auprès de la Mairie ou sur service-public.fr au plus tard le **3 mai 2024 (Mairie)** ou le **1er mai 2024 (en ligne)**.

ANIMATION SENIORS

Dans le cadre des animations seniors et du **festival des Autochtones**, le CCAS vous propose le **jeudi 25 avril à 14h30** à la salle polyvalente, d'assister au spectacle intergénérationnel de magie « **Pourquoi je suis devenu magicien** » de STROBINELER (début du spectacle 15h). Possibilité de venir chercher les personnes intéressées à leur domicile.

➔ Réservation conseillée : 02 99 43 41 82

AU RESTO

Depuis le **19 février**,

Rose LESAGE et Elouan RAIMBAULT

ont repris le restaurant « Au Resto »

situé au 4 rue

Georges Clémenceau. Ils vous proposent des crêpes, galettes, grill et plat du jour.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h.

➔ 02 99 44 80 72

PERMANENCE PHOTOS D'IDENTITÉ

Depuis le **1er mars**, Anthony MÉTAYER, photographe à la Guerche-de-Bretagne, tient une **permanence tous les vendredis de 16h à 19h (sans rendez-vous)** au « **Collectif des lunetiers** », 2 rue Louis Pasteur, pour réaliser vos photos d'identité conformes ANTS pour vos documents officiels (passeport, carte d'identité, visa, permis de conduire...).

➔ 07 85 56 75 16

metayerphotographie@gmail.com

CONFÉRENCE

Mardi 2 avril à 20h15 à la salle polyvalente, conférence « **Les maladies cardiovasculaires... Parlons-en !** », organisée par les élus MSA du comité local de la Guerche-de-Bretagne en partenariat avec le Centre hospitalier de Vitré. Gratuit – ouvert à tous.



MÉDIATHÈQUE

■ **Sélection de films**

Jusqu'à fin avril, la sélection de films « **Le cinéma fait son cinéma** » met en scène des tournages de films, des souvenirs de spectateurs et spectatrices émerveillés par le 7^{ème} art... (sur réservation ou à la Médiathèque). En parallèle, « **Un livre, un film** », découvrez une sélection de romans adaptés au cinéma.

■ **Lecture spectacle**

Vendredi 19 avril à 19h à la Médiathèque, lecture spectacle « **Les mots d'elle** » de et avec **Camille KERDELLANT et Alain PHILIPPE**, suivie d'un apéro.

Camille, à la lecture des mots, Alain, aux bruits et percussions, ensemble ils témoignent de la richesse de la poésie féminine, de son originalité, de sa capacité à inventer sa propre langue, à faire sonner autrement le bruit des mots.

Gratuit, sur réservation.

■ **Retrouvez vos rendez-vous habituels :**

Bébé lecteurs

Mercredi 3 avril à 9h30 et à 10h15, pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans, sur inscription.

La Tête dans les histoires

Mercredi 3 avril à 16h avec Fanny CORBÉ à partir de 4 ans, inscription conseillée. ➔ 02 99 43 68 63

IMPÔTS

Mardi 14 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 au Trésor public, rue Mermoz, permanence pour vous aider à compléter votre déclaration sur le revenu (sans rendez-vous).

FORMATION PETIT PATRIMOINE

Vendredi 19 avril et vendredi 17 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, formation « **Restauration d'un mur de clôture en terre** » à Champlaisir, Maison d'Édouard MAHÉ, rue de Lattre de Tassigny à Retiers. Journées organisées par Roche aux Fées Communauté en collaboration avec les services techniques la Mairie de Retiers.

➔ Gratuit – inscription **avant le 12 avril** au 02 99 43 64 87

CONCILIATRICE DE JUSTICE

Chantal LECOY, conciliatrice de justice, assure une permanence gratuite en Mairie de Retiers un mercredi après-midi par mois, sur rendez-vous.

Sa mission principale est de faciliter le règlement à l'amiable des conflits dans les domaines suivants : **problèmes de voisinage, nuisances, différends entre les personnes** (locataires, bailleurs, copropriété), consommation, baux ruraux, droit rural et litiges en matière prud'homale.

➔ RDV au 02 99 43 51 41

BRADERIE DU SECOURS CATHOLIQUE

Samedi 4 mai de 9h à 13h dans la cour du presbytère, rue des colonels Dein, braderie organisée par le Secours Catholique (vêtements homme, femme, enfant, puériculture, livres, vaisselle, objets divers... et vente de crêpes).



RÉCRÉATIONS RESTÉRIENNES

■ **Log Cabin : mercredi 3 avril de 14h à 17h**, salle 1. ➔ Inscriptions : 06 75 01 51 90

■ **Vannerie : jeudi 4 avril et jeudi 18 avril de 13h15 à 16h15**, salle 1. ➔ Inscriptions : 06 47 10 81 13

■ **Crochet Amigurumi : mercredi 10 avril de 14h à 17h**, salle Galerie. ➔ 06 40 23 73 91

■ **Papotage autour du livre : jeudi 11 avril de 14h30 à 16h30**, salle Galerie. ➔ Inscriptions : 06 75 01 51 90

■ **Smartphone : jeudi 11 avril de 14h30 à 17h30**, salle 2. ➔ 06 47 10 81 13

■ **Monopoly du Patrimoine : mercredi 17 avril de 14h à 17h**, salle 2. ➔ 06 47 10 81 13

■ **Atelier Restauration harmonium** : découvrir la restauration d'harmonium à Retiers.

➔ Inscriptions : 06 47 10 81 13

■ **Fabrication boîte à livres** :

Inscriptions : 06 47 10 81 13

■ **Foire aux livres et disques d'occasion** :

dimanche 7 avril de 9h à 18h

à la salle polyvalente, avec exposition de disques vinyles 33,

45 tours et inauguration de la

boîte à livres à la façon Picas-

siette.

■ **Visite de l'orgue Saint-Melaine de Rennes** :

lundi 15 ou mardi 16 ou mercredi 17 avril de 9h

à 13h en fonction d'éventuels offices. Coût 4 € au

départ de Retiers. ➔ Inscription au 06 47 10 81 13

UTL

Lundi 8 avril à 14h30 au Cinéma Le Restéria,

conférence « **Les seiz breur, une fraternité d'ar-**

tistes bretons et modernes » animée par Pascal

AUMASSON, conservateur du patrimoine hono-

raire et historien de l'art.

➔ 02 99 44 48 16



CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

■ **Dictée : mercredi 3 avril à 14h**, salle 2 (cour de la

Mairie). ➔ 02 99 43 57 02

■ **Jeu des chiffres et des lettres** : Après la dictée à

14h30, salle 2 (cour de la Mairie). ➔ 02 99 43 57 02

■ **Atelier Mémoire : jeudi 11 avril de 9h30 à 11h30**, salle 2 (cour de la Mairie). ➔ 02 99 43 67 26

■ **Scrabble : jeudi 18 avril à 14h** – salle n°2 (cour de la Mairie). Merci de venir avec son jeu de

scrabble. ➔ 02 99 43 62 36

LE SAVOIR C'EST LE POUVOIR

Samedi 13 avril de 10h à 12h à la Galerie, temps de réflexion et de décodage des stéréotypes garçons/filles dans la littérature jeunesse avec la formatrice Suzette décolle les étiquettes. Événement ouvert à toutes et tous, sur inscription.

■ **Yoga** : stage le **jeudi 25 avril** avec Céline MALESTROIT. ➔ Sur inscription : 07 77 39 27 57

ACTIV'GYM

En mai et juin, portes ouvertes de l'association vous permettant de découvrir les différentes activités proposées :

■ **Pilates : les lundis de 19h30 à 20h30 et les jeudis de 17h30 à 18h30** (au dojo),

■ **Fitness : les jeudis de 18h45 à 19h45** (au dojo),

■ **Gym douce : les vendredis de 9h15 à 10h15**

(salle de danse) ➔ 06 19 73 55 60

LOTO DU HAND

Dimanche 21 avril à 14h, à la salle PAPIN, le

Retiers Handball organise son loto annuel ani-

mé par Animloto35 (ouverture des portes à 12h),

3 000 € de lots. Petite restauration sur place.

➔ Réservation possible par sms au 06 87 57 16 84

Ils font L'ACTU



LE DON D'ORGANES, C'EST DONNER LA VIE

En partenariat avec la Municipalité de Retiers et FRANCE ADOT 35, un arbre de vie, un « Ginkgo Biloba », symbole de longévité, sera officiellement inauguré le samedi 13 avril au Média-Parc, en hommage aux donateurs d'organes et à leurs familles.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'action de l'ADOT (Association pour le Don d'Organes et de Tissus) qui œuvre pour le Don d'Organes et de moelle osseuse, et dont l'opération « Arbre de vie » se déploie à l'échelle nationale. Notons que Retiers sera le troisième arbre planté en Ille-et-Vilaine.



Marie-Thérèse et Paul RAISON, résidents de Retiers, sont des membres engagés de l'association depuis le décès de leur fils Nicolas. « Il est important de rappeler que, conformément à la loi, nous sommes tous considérés comme donateurs potentiels d'organes et de tissus, à moins d'avoir expressément exprimé de notre vivant notre refus. Il nous faut informer sur ce sujet qui reste tabou. » Pour informer et sensibiliser, Marie-Thérèse et Paul, accompagnés de greffés, interviennent auprès des entreprises, des forums, des établissements scolaires et du salon de l'étudiant. En mars dernier c'est au lycée La Mennais de Retiers qu'ils sont venus apporter leur témoignage, répondre aux questions des lycéens et faire passer le message : « **Le don c'est la vie ; pas de greffe sans donneur !** »

➔ France Adot 35 : 02 23 20 77 25 - france.adot35@gmail.com

Quelques chiffres 2023 (par rapport à 2022) :
5 634 greffes d'organes (+2.5%) dont 577 greffes avec donneur vivant (+8.3 %).
A ce jour, 21 866 patients sont en attente de greffe dont 11 422 en liste active.

MODIFICATION DU PLU

Le Conseil Municipal a voté la prescription de la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour un changement de la formulation de l'article UE.9 sur la desserte des réseaux d'assainissement, ainsi que le pastillage de deux bâtiments comme pouvant faire l'objet d'une demande de changement de destination. Dossier consultable en mairie aux horaires d'ouverture **jusqu'au 11 avril 2024**.

➔ service urbanisme au 02 99 43 09 20

RECHERCHE APPRENTI.E

La Commune de Retiers recherche un.e apprenti(e) 1^{ère} Bac Pro aménagements paysagers à compter de **septembre 2024 pour intégrer le service « Espaces Verts » de la ville de Retiers**.

➔ 02 99 43 41 83

BALAYAGE DES RUES

A partir de 6h30, le **mercredi 10 avril** dans les lotissements et le **mercredi 17 avril** dans l'agglomération. Merci de laisser libres les voies pour faciliter l'opération.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Dimanche 5 mai à 10h30, départ du cortège devant la Mairie, 10h45, cérémonie religieuse, 11h45, dépôt de Gerbes au Monument aux Morts, allocution, remise de médaille et 12h15, vin d'honneur au Centre Polyvalent.

LUTTE CONTRE LES FRELONS

En avril, la **lutte contre le frelon asiatique** reprend avec pour premier objectif la destruction des nids primaires. Si vous avez repéré un nid, contactez le FGDON 35 au 09 75 53 57 91 (ou secretariat@fgdon35.fr avec vos coordonnées téléphoniques). Mettez en place un périmètre de sécurité et surtout, n'engagez pas seul une destruction du nid. Attention : Roche aux Fées Communauté prend à sa charge l'intervention uniquement s'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques.

En cas de doute, contactez la Mairie au 02 99 43 51 41.

